

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
18 FEVRIER 2017**

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 Février

L'an deux mil dix-sept,

Le 18 Février 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS : AUBIN J, BAILLARGE I, CAHIER CH, MORIN H, COURTOIS F, AIRVAULT JL, LANGLAIS CH, MERCIER S, POUPIN A, VIDAULT W

REPRESENTÉS : STONE A, COWLES K, REVRANCHE MF, RENAUD F.

ABSENTS : DELAIRE F,

SECRÉTAIRE : MERCIER S

Objet : Validation du plan de financement rectifié concernant l'aménagement devant l'école et la Mairie suite à une erreur matérielle.

Mr le Maire expose que suite à une erreur matérielle il y a lieu de rectifier le plan de financement concernant le projet d'aménagement sécuritaire devant les écoles et la Mairie présenter lors de la réunion de conseil du 3 Février 2017 et présente un nouveau plan de financement. Le montant TTC des travaux s'élèverait à 39 450.82€. La commune peut prétendre à 2 subventions : auprès de CAP 79 à hauteur de 8 887.32€ et auprès de la sécurité routière à hauteur de 10 483.20€. Le FCTVA serait de 4 435.79€ et le reste à charge de la commune de 15 664.51€

Le conseil valide ce plan de financement.

Questions diverses

Matériel communal :

Le tractopelle est réparé et est à récupérer auprès du garage.

Le Maire.